

**Jeudi 10 avril 2025, s'est déroulée une cérémonie de mise à l'honneur au CP de Saint-Quentin-Fallavier. Un blocage général des mouvements est décidé en milieu de service matin, dans la foulée, ordre est donné aux personnels de se rendre au niveau de l'ATRIUM. Personne n'était avisé préalablement de cette cérémonie au pied levé.**

Un Témoignage officiel de satisfaction est donc décerné à trois agents, un discours est prononcé par la Cheffe d'établissement qui revient à plusieurs reprises sur la prise d'otage de janvier. Le Directeur Interrégional que j'ai rencontré dans la semaine courante m'indiquait pour sa part que l'affaire est instruite uniquement pour violences aggravées.

L'UFAP UNSa Justice a toujours demandé que le travail des agents soient valorisés, cette cérémonie va par conséquent dans le bon sens, qui plus est au vu de la gravité des faits survenus en janvier dernier. En revanche, il est surprenant que la principale intéressée, à savoir la collègue prise en otage ne soit pas informée et totalement laissée à l'écart.

## **Comment peut-on dissocier de telle manière la victime, de celles et ceux qui se sont portés à son secours ?**

La direction locale s'est exprimée sur cette affaire qui est rappelons-le en cours d'instruction.

L'UFAP UNSa Justice se satisfait évidemment de cette mise à l'honneur tout en regrettant la tenue de propos malheureux ciblant la principale absente. Dans une telle occasion, la sobriété et l'impartialité devraient être de mise.

L'UFAP UNSa Justice a également une pensée particulière envers ceux de nos collègues qui victimes de faits particulièrement graves sont oubliés de toutes formes de gratifications.

## **Récompenser le professionnalisme c'est bien, à condition de faire preuve d'impartialité !**

*Pour L'UFAP UNSa Justice :  
Sa secrétaire générale*